

# Code of Conduct

## Table des matières

### 1. Responsabilité sociale

- 1.1 Droits de l'homme et normes de travail
- 1.2 Rémunération équitable et normes de travail
- 1.3 Liberté d'association
- 1.4 Non-discrimination
- 1.5 Santé et sécurité au travail
- 1.6 Préservation des conditions de vie naturelles
- 1.7 Gestion des minéraux provenant de zones de conflit

### 2. Responsabilité écologique

- 2.1 Traitement et rejet des eaux usées industrielles
- 2.2 Gestion des déchets et des substances dangereuses
- 2.3 Consommation de matières premières et efficacité énergétique

### 3. Éthique commerciale

- 3.1 Concurrence loyale
- 3.2 Confidentialité et protection des données
- 3.3 Propriété intellectuelle
- 3.4 Intégrité

### 4. Attentes envers notre chaîne d'approvisionnement

### 5. Système d'alerte

## Code of Conduct

### Code de conduite de STEINCO Paul vom Stein GmbH

#### **Préambule**

La société STEINCO Paul vom Stein GmbH (ci-après « **STEINCO** ») s'engage à adopter une gestion d'entreprise écologiquement et socialement responsable et s'efforce d'optimiser en permanence ses activités commerciales et ses produits dans une optique de durabilité. Avec le code de conduite suivant nous déclarons les principes clé des Nations Unies (Principes clé des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs)) et les 17 objectifs de développement durable (Sustainable Development Goals (SDGs)) comme base de notre action.

Le code de conduite est un engagement volontaire de STEINCO dans ses relations avec tous ses employés, clients et fournisseurs et sert également de référence interne et externe dans les relations avec notre entreprise. Tous les employés de STEINCO sont tenus à respecter les principes de comportement écologique, social et éthique résumés dans le code et à les intégrer dans notre culture d'entreprise.

# Code of Conduct

## 1. Responsabilité sociale

### 1.1 Droits de l'homme et normes de travail

STEINCO respecte et garantit le respect des droits de l'homme internationalement reconnus. Nous respectons sans réserve les réglementations nationales ainsi que les réglementations des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant et à l'interdiction du travail forcé. STEINCO s'engage en particulier à respecter la convention de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi des enfants.

### 1.2 Rémunération équitable et temps de travail

STEINCO respecte non seulement les dispositions légales ou, le cas échéant, les dispositions des conventions collectives en matière de rémunération du travail, mais considère également qu'il est son devoir de verser à ses employés un salaire au moins suffisant pour assurer leur subsistance. Un salaire minimum vital est versé lorsqu'un employé reçoit une rémunération suffisante pour lui permettre, ainsi qu'à sa famille, de bénéficier d'un niveau de vie décent dans leur lieu de résidence et à leur époque. Nous vérifions régulièrement la situation salariale de nos employés via [l'www.wageindicator.de](http://www.wageindicator.de) et veillons à ce que nos salaires soient toujours supérieurs au salaire minimum vital. De même d'une rémunération équitable, nous respectons les dispositions légales relatives au temps de travail et aux temps de pause.

### 1.3 Liberté d'association

STEINCO respecte le droit de liberté d'association afin de permettre à ses employés d'exercer leurs droits collectifs. Nous travaillons en toute confiance avec les représentants élus par les employés.

### 1.4 Interdiction de discrimination

STEINCO s'oppose à toute forme de discrimination et ne tolère en particulier aucune discrimination à l'égard des employés en raison de leur sexe, de leur race, de leur couleur de peau, de leur handicap, de leurs convictions politiques, de leur origine, de leurs opinions, de leur religion, de leur âge, de leur grossesse ou de leur orientation sexuelle. Nous respectons la dignité personnelle, la vie privée et les droits individuels de chacun.

## Code of Conduct

### 1.5 Protection de la santé et sécurité au travail

STEINCO veille à offrir un environnement de travail sûr et sain et prend les mesures préventives nécessaires contre les accidents et les atteintes à la santé pouvant se vérifier dans le cadre de l'activité. Nous prenons des mesures appropriées pour prévenir toute fatigue physique ou mentale excessive. Tous les employés ont constamment accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires propres.

### 1.6 Préservation des ressources naturelles

STEINCO respecte les interdictions d'expulsion illégale et de confiscation illégale de terres, de forêts et de cours d'eau dont l'utilisation assure la subsistance des personnes et s'abstient de toute modification nuisible des sols, de la pollution des eaux et de l'air, des émissions sonores et de la consommation excessive d'eau, dans la mesure où cela nuit à la santé des personnes, compromet considérablement les ressources naturelles nécessaires à la production alimentaire ou empêche l'accès des personnes à une eau potable irréprochable ou à des installations sanitaires.

### 1.7 Gestion des minéraux provenant de zones de conflit

STEINCO respecte les principes clé de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les minéraux provenant de zones de conflit, tels que l'étain, le tungstène, le tantalum et l'or, ainsi que pour d'autres matières premières comme le cobalt. Les fonderies et raffineries ne disposant pas de procédés de diligence raisonnable appropriés et audités sont évitées.

## Code of Conduct

### 2. Responsabilité écologique

#### 2.1 Traitement et rejet des eaux usées industrielles

STEINCO s'engage à utiliser l'eau en tant que ressource aussi efficacement que possible, à promouvoir sa réutilisation et à traiter toutes les eaux usées issues des procédés humides avant leur rejet dans les cours d'eau conformément aux exigences légales en vigueur.

#### 2.2 Gestion des déchets et des substances dangereuses

STEINCO identifie, réduit et élimine ou recycle de façon responsable les déchets solides. Nous veillons à identifier les produits chimiques ou autres matériaux qui présentent un danger lorsqu'ils sont rejetés dans l'environnement et à garantir la sécurité lors de la manipulation de ces substances. STEINCO respecte les interdictions d'exportation de déchets dangereux prévues par la Convention de Bâle du 22 mars 1989 dans sa version actuelle et utilise le mercure et les polluants organiques persistants exclusivement en conformité avec les interdictions de la Convention de Minamata du 10 octobre 2013 et de la Convention de Stockholm du 23 mai 2001.

#### 2.3 Consommation de matières premières et efficacité énergétique

STEINCO veille à réduire ou à éviter l'utilisation et la consommation de ressources pendant la production et la génération de déchets de toute nature, y compris l'eau et l'énergie. Nous nous efforçons de trouver des solutions économiques pour améliorer continuellement l'efficacité énergétique et minimiser la consommation d'énergie.

## Code of Conduct

### 3. Étique commerciale

#### 3.1 Concurrence loyale

STEINCO respecte les lois antitrust en vigueur et les normes de conduite commerciale loyale, de publicité loyale et de concurrence loyale. Nous refusons tout accord avec des concurrents concernant la fixation des prix et des conditions, ainsi que tout accord avec des clients visant à limiter leur liberté de fixer leurs prix et leurs conditions de revente de manière autonome.

#### 3.2 Confidentialité et protection des données

STEINCO respecte la protection des informations privées de ses fournisseurs, clients et employés et se conforme aux lois et réglementations officielles en matière de protection des données et de sécurité de l'information lors de la saisie, de l'enregistrement, du traitement, de la transmission et du partage de données personnelles.

#### 3.3. Propriété intellectuelle

STEINCO respecte la propriété intellectuelle d'autres parties et veille à ce que les droits de propriété intellectuelle et les informations des clients soient toujours protégés lors du transfert de technologie et de savoir-faire.

#### 3.4 Intégrité

STEINCO base toujours ses activités commerciales sur des valeurs et des principes éthiques universellement reconnus, notamment l'intégrité et le respect de la dignité humaine. STEINCO rejette toute forme de corruption. À ce but, nous évitons tout semblant de corruption, qu'il s'agisse d'octroyer ou d'accepter des avantages indus. STEINCO agit en conformité des réglementations applicables en matière de contrôle des importations et des exportations et respecte les exigences légales en matière de prévention du blanchiment d'argent.

## Code of Conduct

### 4. Attentes envers notre chaîne d'approvisionnement

Les principes de ce code de conduite reflètent également nos attentes envers nos fournisseurs et les autres partenaires contractuels de notre chaîne d'approvisionnement. À cet égard, nous attendons d'eux qu'ils se conforment au contenu de notre code de conduite ou qu'ils appliquent un code de conduite équivalent, et nous les encourageons à exiger de leur part ces mêmes attentes de la part des partenaires contractuels de leur chaîne d'approvisionnement. STEINCO se réserve le droit de prendre des mesures contractuelles appropriées en cas de violations graves des principes de notre code de conduite et attend que les violations constatées soient suivies de mesures préventives ou correctives appropriées.

## Code of Conduct

### 5. Système d'alerte

Nous permettons à tous les employés de signaler de manière anonyme à un partenaire neutre (cabinet d'avocats externe) toute discrimination, préoccupation ou autre indication de violation potentielle du code de conduite.

E-mail : [hinweisgeber-steinco@breidenbach-ra.de](mailto:hinweisgeber-steinco@breidenbach-ra.de)

Téléphone : +49 202 49374 222

Courrier postal : Breidenbach Rechtsanwälte GmbH  
Service de signalement  
Friedrich-Engels-Allee 32  
42103 Wuppertal

Il s'agit d'un professionnel soumis au secret professionnel et d'un organe judiciaire, ce qui garantit notamment la confidentialité et la protection des données. Après examen des informations conformément aux dispositions légales, celles-ci sont communiquées à la direction et au comité d'entreprise dans le respect de la confidentialité et de la protection des données. En cas de plaintes justifiées, STEINCO prendra les mesures nécessaires pour adapter les procédés ou comportements concernés conformément aux dispositions du code de conduite.

Wermelskirchen, 07/01/2026

  
Ralf Goos

Directeur général